

LA RÉFORME DU COLLÈGE ? HORS SUJET

Voilà ce que signifie le respect des horaires disciplinaires selon la ministre:

- ▶ Diminution des horaires disciplinaires pour mettre en place les EPI* et l'accompagnement personnalisé.
- ▶ Globalisation des horaires de SVT, techno et sciences physiques en 6^{ème} ce qui entrainera une diminution des horaires pour les sciences physiques et la technologie en 3^{ème} et une mise en concurrence.
- ▶ Introduction de la LV2 dès la cinquième mais avec ½ h de moins.
- ▶ Suppression d'une ½ h LV1 en 6^{ème}.
- ▶ Suppression d'1/2 heure de lettres moderne en 6^{ème}.
- ▶ Suppression des classes européennes.
- ▶ Suppression de nombreuses classes bilangues faute d'un enseignement de la langue dans le premier degré.
- ▶ Suppression du latin, du grec, des langues vivantes régionales à moins de les financer sur les heures de dédoublement et de co-intervention.

L'autonomie permettant de libérer les équipes c'est en réalité

- ▶ Augmentation considérable de la charge de travail :
 - ⇒ mise en place de la réforme sur les quatre niveaux dès 2016
 - ⇒ multiplication des réunions (cycles, de niveau, conseils pédagogiques) pour organiser les EPI et l'accompagnement personnalisé, les programmes.
- ▶ Des Epi véritables fourretout pédagogiques vont permettre d'imposer des pratiques pédagogiques sous la pression combinée des chefs d'établissements et des IPR.
- ▶ Modulation des horaires hebdomadaires des disciplines par le CA après avis du conseil pédagogique : Quelles conséquences pour les postes et les compléments de service ?
- ▶ 20% des horaires (EPI, AP et dédoublement) du collège organisé de manière locale par le projet d'établissement, le conseil pédagogique
- ▶ Développement de hiérarchies intermédiaires comme les coordonnateurs de cycle et de niveaux prévus par le décret sur les IMP et désignés par le chef d'établissement.

renforcement du pouvoir des chefs d'établissement

* enseignements pratiques interdisciplinaires

Plus de moyens pour mieux réussir c'est :

- ▶ 4000 postes pour 7000 collèges !
- ▶ Fin des groupes en 6^{ème} en français, SVT et technologie.
- ▶ Saupoudrage des heures d'aide à raison d'1h d'AP en 5^{ème}-4^{ème}-3^{ème}.
- ▶ Aucun temps de concertation prévu pour travailler en équipe et ni de rémunérations.
- ▶ Financement des heures de groupes et de co-intervention par le redéploiement des heures d'AP, IDD et d'1h sur le cycle central.
- ▶ 3h seulement pour dédoubler, co-intervenir...

Plus de concurrence, plus de travail, moins liberté pédagogique, moins d'égalité

Pour une réforme du collège ambitieuse.

➤ signer et faire signer la pétition (disponible sur le site du SNES Bordeaux)

➤ organiser des HIS (heures d'information syndicale) et des AG pour informer les collègues et organiser le refus

Participer aux stages départementaux prévus dans les **Landes et les Pyrénées Atlantiques le 7 mai 2015** à St Paul les Dax, le **22 mai à Bordeaux**, le **29 mai dans le Lot et Garonne** et le **5 juin en Dordogne**

